

Québec, le 25 avril 2017

Objet : Demande d'accès n° 2017-04-87 – Lettre réponse

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 19 avril dernier concernant une liste des usines de traitement d'eau au Québec et leur localisation.

Les documents visés par votre demande sont accessibles et joints à la présente. Il s'agit de :

1. Tableau « Liste des ouvrages d'assainissement » en format Excel;
2. Métadonnées, 5 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. François Gravel, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse francois.gravel@mddelcc.gouv.qc.ca, en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (3)

Designation	Code	Coord. (X,Y)	Population	Débit moyen (m³/s)	No. de jours d'écoulement	Type de traitement	Mise en opération	OBS (Niveau de l'eau)	Débit moyen (m³/s)	Qualification	Catégorie	Filtration	Ch. primaire
09001 - VINE SAINT-JEAN (secteur marin)	9001	5250	110	130	130	Clapet	1999	08	00	00	00	122	0
09002 - HÉBERTVILLE	9002	1068	1056	8300-1	8300-1	Flange avertis	1999	08	00	00	00	122	0
09003 - HÉBERTVILLE STATION	9003	965	184	8300-1	8300-1	Flange avertis	1999	07	00	00	00	122	0
09004 - SAINT-BRUNO	9004	2043	1385	8300-1	8300-1	Flange avertis	1999	241	00	00	00	122	0
09005 - LA MARCHE	9005	442	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis (garantie venturi)	2002	05	19	00	00	122	0
09006 - L'INCINCRON DE NOTRE-SEIGNEUR	9006	1686	1473	8300-1	8300-1	Flange avertis	2002	05	17	00	00	122	0
09007 - DESERRES	9007	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	2002	05	17	00	00	122	0
09008 - DIAMOND	9008	1410	1008	8300-1	8300-1	Flange avertis	2002	05	17	00	00	122	0
09009 - ROXBOROUGH	9009	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	2002	05	17	00	00	122	0
09010 - SAINT-HEWIGSE	9010	714	501	8300-1	8300-1	Flange avertis	2002	05	17	00	00	122	0
09011 - SAINT-PIERRE	9011	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	2002	05	17	00	00	122	0
09012 - SAINT-FÉLIX	9012	970	485	8300-1	8300-1	Flange avertis	2002	05	17	00	00	122	0
09013 - SAINT-FÉLIX (secteur Saint-Médo)	9013	952	482	8300-1	8300-1	Flange avertis	2002	05	17	00	00	122	0
09014 - SAINT-AUGUSTIN	9014	200	8300-1	8300-1	8300-1	Flange non-verts (décharge continue)	1980	10	00	00	00	122	0
09015 - SAINT-ÉTIENNE-DE-GRAND	9015	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1992	04	00	00	00	122	0
09016 - ALBAVAL	9016	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1992	04	00	00	00	122	0
09017 - GRANDVILLE	9017	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1992	04	00	00	00	122	0
09018 - SAINT-STASIS	9018	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange non-verts (décharge continue)	1992	04	00	00	00	122	0
09019 - LA-CROIXETTE	9019	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1992	04	00	00	00	122	0
09020 - SAINT-FRANÇOIS-DE-SALEZ	9020	992	444	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09021 - SAINT-MATHIEU-D'YVERVILLE	9021	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09022 - AMOS	9022	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09023 - SAINT-FÉLIX-DE-VALQUEUR	9023	11176	9812	8445-1	8445-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09024 - SAINT-DONAT-DE-ROUSSE	9024	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09025 - TROIS-RIVIÈRES	9025	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09026 - LAVAL	9026	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09027 - LAVAL	9027	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09028 - LAVAL	9028	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09029 - LAVAL	9029	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09030 - LAVAL	9030	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09031 - LAVAL	9031	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09032 - LAVAL	9032	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09033 - LAVAL	9033	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09034 - LAVAL	9034	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09035 - LAVAL	9035	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09036 - LAVAL	9036	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09037 - LAVAL	9037	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09038 - LAVAL	9038	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09039 - LAVAL	9039	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09040 - LAVAL	9040	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09041 - LAVAL	9041	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09042 - LAVAL	9042	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09043 - LAVAL	9043	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09044 - LAVAL	9044	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09045 - LAVAL	9045	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09046 - LAVAL	9046	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09047 - LAVAL	9047	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09048 - LAVAL	9048	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09049 - LAVAL	9049	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09050 - LAVAL	9050	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09051 - LAVAL	9051	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09052 - LAVAL	9052	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09053 - LAVAL	9053	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09054 - LAVAL	9054	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09055 - LAVAL	9055	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09056 - LAVAL	9056	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09057 - LAVAL	9057	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09058 - LAVAL	9058	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09059 - LAVAL	9059	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09060 - LAVAL	9060	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09061 - LAVAL	9061	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09062 - LAVAL	9062	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09063 - LAVAL	9063	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09064 - LAVAL	9064	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09065 - LAVAL	9065	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09066 - LAVAL	9066	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09067 - LAVAL	9067	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09068 - LAVAL	9068	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09069 - LAVAL	9069	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09070 - LAVAL	9070	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09071 - LAVAL	9071	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09072 - LAVAL	9072	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09073 - LAVAL	9073	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09074 - LAVAL	9074	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09075 - LAVAL	9075	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09076 - LAVAL	9076	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09077 - LAVAL	9077	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09078 - LAVAL	9078	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09079 - LAVAL	9079	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09080 - LAVAL	9080	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09081 - LAVAL	9081	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09082 - LAVAL	9082	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09083 - LAVAL	9083	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange avertis	1997	17	00	00	00	122	0
09084 - LAVAL	9084	1000	8300-1	8300-1	8300-1	Flange							

MÉTADONNÉES - Localisation des émissaires municipaux

Description

La banque de données sur la localisation des émissaires municipaux (LEM) contient les coordonnées géographiques des points de rejet des eaux usées municipales dans le milieu aquatique. L'information technique sur les stations d'épuration provient des données du MAMOT qui incluent quelques cas de stations de traitement d'eaux usées industrielles (abattoir, agroalimentaire, parc industriel), suivies parce que leur rejet emprunte le même émissaire que celui de la station de traitement municipale pour se déverser au cours d'eau (sauf exception).

Données

Source : • Banque de données sur la localisation des émissaires municipaux (LEM), Direction générale du suivi de l'état de l'environnement (DGSEE), ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

- Banque de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (SOMAE), ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Projection cartographique : Lambert conique conforme du Québec

Système de référence géodésique : NAD83 (North American Datum de 1983)

Structure des données : Vectorielle

Géométrie : Point

Étendue géographique : Le Québec

Fréquence de mise à jour

Dernière mise à jour effectuée en mars 2016 et sporadiquement en cours d'année

Échelles d'affichage

Visible à toutes les échelles

Mise en garde

Ces données n'ont pas de caractère légal.

Types de traitement

Biofiltration

Boues activées

- boues activées (aération prolongée)
- boues activées (fossé d'oxydation)

- boues activées (réacteurs biologiques séquentiels)

Dégrillage

Disques biologiques

- disques biologiques (procédé Bioline)
- disques biologiques (réacteur biologique rotatif)
- disques biologiques (Rotofix)
- disques biologiques (Rotonyle)
- réacteur biologique à support fluidisé

Étangs aérés

- étangs aérés (infiltration)
- étangs aérés (parois verticales)
- étangs aérés (parois verticales)(infiltration)
- étangs aérés avec 1er bassin complètement mélangé
- étangs aérés avec bassins complètement mélangés

Étangs aérés à rétention réduite

- étangs aérés à rétention réduite (parois verticales)

Étangs non aérés

- étangs non aérés (décharge continue)
- étangs non aérés (infiltration)
- étangs non aérés (vidange périodique)
- étangs non aérés et filtre

Fosse septique

- fosse septique avec infiltration sans mesure de Q

Physico-chimique

Autres

- aquaculture en serre
- bio-fosse MN
- biotour
- fossés à infiltration rapide
- filtres intermittents enfouis
- filtre intermittent à recirculation
- filtre intermittent à recirculation (infiltration)
- filtre intermittent à recirculation (textile)
- filtre à tourbe
- oxydation rapide avec polissage
- roseaux (marais artificiel)

Non traité

Informations descriptives - Localisation des émissaires municipaux

Description des champs :

- Nom de la municipalité : Nom officiel de la municipalité inscrit dans le Répertoire des municipalités du Québec.

- No de la région administrative : Numéro de la région administrative.
 - Nom de la région administrative : Nom de la région administrative.
 - Latitude : Coordonnées géographiques en degrés décimaux.
 - Longitude : Coordonnées géographiques en degrés décimaux.
-
- Cours d'eau récepteur de l'émissaire : Milieu aquatique qui reçoit l'émissaire de la station d'épuration ou le rejet non traité. Son nom est toujours inscrit au complet et conforme à la Banque de noms de lieux du Québec de la Commission de toponymie du Québec; s'il y a une appellation populaire ou différente sur la carte topographique, elle est indiquée entre parenthèses.
 - Type de traitement : Nom du traitement utilisé pour l'épuration des eaux, cet attribut fait l'objet d'une couche thématique. Onze classes ont été retenues incluant une classe pour les non traités (voir la section « Types de traitement »).
 - Ouvrage(s) d'assainissement : Lorsque les eaux usées sont traitées, la valeur correspond au numéro et au nom de la station d'épuration. Sinon, elle contient le nom de la municipalité concernée.
 - No séquentiel de l'émissaire

Table liée - Informations sur l'ouvrage d'assainissement

- Ouvrage d'assainissement : Lorsque les eaux usées sont traitées, la valeur correspond au numéro et au nom de la station d'épuration. Sinon, elle contient le nom de la municipalité concernée.
- Municipalité(s) desservie(s) : Municipalité desservie par un réseau d'égout. Les eaux usées sont généralement acheminées à une station d'épuration et il peut y avoir plus d'une municipalité rattachée à la station. Lorsque le territoire municipal est très vaste et constitué d'anciennes municipalités annexées, nous avons jugé opportun d'indiquer le secteur de la municipalité; il est alors indiqué en minuscule, entre parenthèses. De plus, certaines municipalités se sont regroupées pour leurs travaux d'assainissement et ont formé une régie; le nom de la régie est généralement inscrit dans la remarque.
- Code(s) géographique(s) : Code géographique des municipalités desservies par le réseau d'égout et la station d'épuration s'il y a lieu, tel qu'inscrit dans le Répertoire des municipalités du Québec.
- Autre desservi : Rejet autre que celui d'une municipalité et provenant d'une station d'épuration rattachée à une entreprise industrielle, un secteur industriel ou un organisme (centre de ski, récréotouristique, base militaire, usine de filtration)
- Population desservie : Population desservie par un réseau d'égout. L'ensemble des données a été classifié et fait l'objet d'une couche thématique. Pour la majorité des municipalités ayant bénéficié d'un PAE, ce sont les données de conception des ouvrages d'assainissement fournies par le MAMOT qui figurent dans la fenêtre d'information; ces chiffres peuvent ne pas correspondre à la situation actuelle si la population desservie a évolué au fil du temps. La population desservie peut être nulle si une station d'épuration dessert uniquement une industrie ou une usine de filtration d'eau potable.

- Débit moyen (m³/j) : Estimation en m³/j de la quantité d'eaux usées véhiculées par le réseau d'égout et généralement acheminées à une station d'épuration. Pour les municipalités ayant bénéficié d'un PAE, il s'agit d'une prévision établie lors de la conception des ouvrages d'assainissement. Le débit moyen est déterminé, en partie, en fonction de la population desservie; ce paramètre peut ne pas refléter la situation actuelle si, depuis la date de mise en opération de la station, il y a eu de nouveaux raccordements de population ou une décroissance de celle-ci. L'ajout d'une industrie au réseau est également possible. Toutes ces variations ne sont pas nécessairement intégrées au débit de conception.

- No station d'épuration : Numérotation établie par le MAMOT, le champ demeure vide en l'absence de numérotation.
- Type de traitement : Nom du traitement utilisé pour l'épuration des eaux, cet attribut fait l'objet d'une couche thématique. Onze classes ont été retenues incluant une classe pour les non traités (voir la section « Types de traitement »).
- Mise en opération : Date officielle déterminée par le MAMOT qui représente le début du suivi des ouvrages d'assainissement d'une municipalité suite à une réunion de démarrage. Pour les municipalités n'ayant pas bénéficié d'un PAE, il s'agit d'une date approximative.
- DBO5 moyenne (kg/j) : Charge moyenne en kg/j à ne pas dépasser à l'effluent de la station d'épuration en fonction du niveau de traitement. Cette valeur a été établie avec les données disponibles lors de la conception des ouvrages d'assainissement. Ces données peuvent avoir varié si, depuis la date de mise en opération de la station, il y a eu de nouveaux raccordements de population ou d'industrie. La demande biochimique en oxygène est la quantité d'oxygène utilisée par les micro-organismes pour décomposer la matière organique. Une DBO5 élevée peut engendrer une déficience en oxygène dissous dans l'eau ce qui constitue une menace pour la faune aquatique.
- Déphosphatation : Réduction de la concentration du phosphore total contenu dans les eaux usées à l'aide de procédés physique, chimique ou biologique. La déphosphatation est exigée uniquement pour les stations d'épuration où le calcul des objectifs environnementaux de rejet indique que le milieu récepteur nécessite ce traitement supplémentaire.
- Désinfection : Si le traitement utilisé n'abaisse pas suffisamment le nombre de coliformes fécaux à l'émissaire avant son rejet dans le cours d'eau, la performance du traitement doit être améliorée. Une désinfection supplémentaire est possible avec l'ajout d'un traitement tertiaire; le rayonnement ultraviolet est généralement utilisé.
- Filtration : Procédé par lequel l'effluent de la station d'épuration est infiltré dans le sol.
- Programme d'assainissement des eaux : Divers programmes de subventions du MAMOT visant à aider les municipalités à se munir d'ouvrages d'assainissement leur permettant de traiter adéquatement leurs eaux usées (PAEQ, PADEM, PEVQ, PIQM, TICQ, RESEAU, IQ, ISURRUUIT, FIRM).

Toute demande pour obtenir des renseignements relatifs à ces données doit être adressée directement à
Mona Frenette (418 521-3820, poste 4749, ou mona.frenette@mddelcc.gouv.qc.ca).
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques - Direction générale du suivi de l'état de l'environnement